

RÈGLEMENT COMMUN À TOUTES LES COURSES

Fédération

Le règlement en vigueur est celui de la Fédération Française de Triathlon

Organisateur

L'épreuve sera organisée les :

Samedi 26 juillet 2025

&

Dimanche 27 juillet 2025

À la Plage de Gray , par le club de triathlon du

TRI VAL DE GRAY

58 Grande rue

70100 GRAY

Email: entraîneur.trivaldegray@gmail.com

Site : www.trivaldegray.com

Réseaux sociaux :

- <https://www.facebook.com/trivaldegraytriathlon/> (Facebook)
- @trivaldegray (Instagram)

Inscriptions

Inscription en ligne avec paiement sécurisé sur le site :

<https://in.njuko.com/triathlon-de-gray-2025?currentPage=select-competition>

Les tarifs sont sujets à augmentation selon les dates définies ci-dessous (*).

Possibilité de s'inscrire jusqu'à 1 heure avant le premier départ de chaque course dans la limite des places disponibles.

En cas d'inscription sur place le jour de la course, celle-ci se fera en format numérique. L'athlète devra se munir de son téléphone ou tablette pour l'inscription et des documents (*certificat médical, licence*) nécessaires au format numérique.

Pour les non-licenciés FFTri, l'achat d'un Pass'Compétition (*assurance*) est obligatoire.

*à la date du 21/07/2025 , les tarifs proposées passerons au prix suivant :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - <u>XS</u> : 20€ à 27€ | - <u>M Indi</u> : 42€ à 50€ |
| - <u>S indi</u> : 32€ à 40€ | - <u>M Relais</u> : 20€/Équipier |
| - <u>Courses jeunes</u> : 8€ à 15€ | - <u>"S + M"</u> : 62€ à 75€ |
| - <u>S relais</u> : 16€/Équipier | |

Annulation d'inscription par l'athlète

Tout remboursement de l'inscription (hors frais de gestion) suite à l'annulation du fait de l'athlète se fera sous les conditions suivantes:

- avant le 31/05/2025: remboursement totale
- entre le 31/05/2025 et le 10/07/2025: remboursement de 50%
- entre le 10/07/2025 et le 26/07/2025: remboursement de 25%

au-delà le/la concurrent-e ne pourra prétendre à aucun remboursement en cas de non-participation, quelle qu'en soit la raison (médicale, professionnelle, familiale, ...)

NOUVEAUTÉ - CERTIFICAT MÉDICAL

Cette année plus besoin du certificat médical **sauf si vos réponses au questionnaire de santé le nécessitent.**

*L'autorisation parentale datée et signée pour les mineurs non-licenciés FF Tri

*La photocopie de la licence FF Tri 2024 ou Fédération Étrangère de Triathlon pour les licenciés ou, pour le relais, la photocopie de la licence 2025 de la Fédération de la discipline pratiquée par le relayeur:

- FFN : pour le relayeur nageur
- FFC: pour le relayeur cycliste
- FFA : pour le relayeur coureur

Ou un certificat médical de la discipline pratiquée par le relayeur.

Retrait des dossards

Lors du retrait des dossards, les participants doivent **OBLIGATOIREMENT** présenter à l'organisation la carte de retrait de dossard avec :

- Pour les licenciés FF Tri: Licence loisirs/compétition 2025
- Pour les non-licenciés: une pièce d'identité

Pass'Compétition

"Pour toute prise d'un Pass'Compétition (*personne non-titulaire d'une licence FF Tri Compétition en cours de validité*), lorsque le demandeur est majeur, pour une épreuve ayant lieu en 2025, il devra prendre connaissance du **"Formulaire Info Santé"** et attester de la bonne compréhension des informations délivrées. Lorsque le demandeur est mineur, l'obtention de la licence ou la prise d'un Pass'Compétition (*personne non-titulaire d'une licence FF Tri Compétition en*

cours de validité) sont subordonnées à l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur, réalisé conjointement par le mineur et par les personnes exerçant l'autorité parentale".

Avant et après la course

- Chaque concurrent devra mettre en place son matériel (*natation, vélo et course à pied*), dans le parc à vélo dès son ouverture jusqu'à l'heure du briefing. Seuls les concurrents auront l'accès au parc à vélo. Pour les équipes relais, il n'est pas possible de sortir le vélo du parc pendant la course à pied (*il est toujours possible de s'échauffer pour la course à pied*).
- Le retrait du matériel du parc à vélo après la course se fera après l'arrivée du dernier et sur présentation du dossard.

Durant la course

- Chaque concurrent devra porter les dossards fournis par l'organisateur, positionnés conformément à la réglementation fédérale:
 - Sur la partie vélo : dans le dos
 - Sur la partie course à pied : à l'avant et visible
- Chaque dossards pourra être fixé sur la tenue du concurrent (*par des épingles aux 4 coins*) ou avec une ceinture porte-dossard (*fixé en 3 points minimums*)
- Les épingles ne seront pas fournies pour l'organisation.
- Chaque athlète ou nageur viendra avec son propre bonnet de bain.
 - Le port du casque à coque dure est obligatoire dès que vous êtes en possession de votre vélo.
 - Des signaleurs veilleront à votre sécurité aux principaux croisements; néanmoins, le respect vigilant du Code de la Route s'impose sur tout le parcours, où il convient de rouler à droite.
 - Le drafting (*aspiration à vélo*) est interdit.
 - Ne pas utiliser de moyen de communication et audio qui détournerait l'attention.
 - Pour la course en relais: le passage du témoin doit se faire par le transfert de la puce de chronométrage dans le parc à vélo à l'emplacement de son numéro de dossard.
 - Afin de respecter la charte du développement durable merci de ne pas jeter de détritrus (*ex: emballage de barre énergétique*) sur les parcours et l'ensemble du site. Des poubelles seront mises à votre disposition sur le site. Tout manquement pourra faire l'objet d'une disqualification.

Remise des prix

Courses	Horaire du podium
<i>S individuel</i>	13h00 (<i>samedi</i>)
<i>XS</i>	
<i>Courses Jeunes</i> - 6-9 ans - 10-13 ans	15h30 (<i>samedi</i>)
<i>S Relais / S Entreprise</i>	17h30 (<i>samedi</i>)
<i>M individuel & Relais</i>	13h00 (<i>dimanche</i>)
<i>"S+M"</i>	13h00 (<i>dimanche</i>)

Seront récompensés par course:

- Courses Jeunes : les 3 premiers de chaque catégorie
- Courses XS, S & M individuel : les 3 premiers au scratch puis chaque 1ers par catégorie
- Relais : les 3 premiers relais Homme , les 3 premiers relais Femme et les 3 premiers relais mixtes.

Prix pour la course M :

- 1er Homme / 1ère Femme : 400€
- 2ème Homme / 2ème Femme : 300€
- 3ème Homme / 3ème Femme : 200€
- 4ème Homme / 4ème Femme : 100€
- 1er Relais au scratch : 100€

Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité quant aux vols ou accidents susceptibles de se produire dans le cadre de cette manifestation.

En aucun cas, un concurrent ou accompagnateur ne pourra faire valoir de droit quelconque vis-à-vis des organisateurs, le simple fait de participer impliquant la connaissance et le respect du présent règlement.

Droit à l'image

Par sa participation au Triathlon du VAL DE SAÔNE, chaque concurrent autorise expressément l'organisation à utiliser son image en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée.

Chaque athlète accepte d'être filmé et photographié et être survolé par un drone (*nécessaire à la capture d'écran*).

Modification de parcours

Conformément à l'Article 13, l'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler la totalité ou une partie de l'épreuve pour des raisons de météo, de sécurité ou autres.

En cas de modification, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'annulation d'une ou plusieurs épreuves, un éventuel remboursement partiel sera effectué sur décision de l'équipe organisatrice.

Barrière horaire

Il n'y a pas d'horaires barrières sur les différentes courses.

Parcours et dénivelés

Course	Natation	Vélo (D+)	Course à pied (D+)
<i>S individuel</i>	750m	26km (70m D+)	5km
<i>XS</i>	200m	8,6km (9m D+)	2,5km
<i>6-9 ans</i>	50m	1 km	500m
<i>10-13 ans</i>	100m	2km	1 km
<i>S Relais</i>	500m	26km (70m D+)	5km
<i>M individuel et relais</i>	1 500m	43km (122m D+)	10km